

Contrôle des armes à feu: Day rejette les conseils des policiers

PC

Le Devoir

Édition [du mercredi 08 novembre 2006](#)

Ottawa -- Le gouvernement Harper s'est débarrassé de toutes les voix qui appuient un contrôle strict des armes à feu -- y compris celles des associations de policiers -- au sein d'un comité qui le conseille sur cette question.

Au printemps dernier, le ministère de la Sécurité publique a mis fin abruptement aux travaux du comité consultatif chargé de ce dossier. Depuis, il a mis sur pied un comité où brillent par leur absence tous les organismes qui sont en faveur du maintien intégral du registre des armes à feu.

Ainsi, le comité ne compte plus parmi ses membres Wendy Cukier, de la Coalition pour le contrôle des armes à feu. Parti aussi le représentant des organismes québécois de prévention du suicide. Plus surprenant, l'association qui représente les policiers ainsi que celle qui représente les chefs de police ont été chassées, elles aussi, du comité.

Selon Peter Cuthbert, de l'Association canadienne des chefs de police, «il est évident que le ministère de la Sécurité publique veut un comité qui n'appuie pas le contrôle des armes à feu».

Les deux associations se sont prononcées contre l'abolition de l'enregistrement des armes longues. Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, a affirmé à plusieurs reprises que cette abolition serait accompagnée d'un contrôle plus strict de l'émission des permis.

Pour le conseiller sur la mise en place de ces contrôles plus stricts, il compte maintenant sur un marchand d'armes, une association de chasseurs et quelques policiers qui se sont prononcés -- à titre individuel -- contre l'enregistrement des armes.

Parmi ces policiers, on compte Murray Grismer, de Saskatoon. Celui-ci a admis qu'il ne représente que lui-même.

La Fédération québécoise de la faune, qui s'oppose à l'enregistrement des armes longues, siège aussi au nouveau comité. On y retrouve également Steve Torino, président de l'Association des collectionneurs d'armes semi-automatiques et propriétaire d'un magasin d'armes.

Selon M. Torino, qui siégeait également au comité démantelé au printemps, l'ancien comité -- composé de militants des deux côtés du débat -- n'était pas efficace. «On n'avait pas autant d'impact qu'il aurait fallu [...] Leur côté de la médaille recevait trop d'attention», précise-t-il en parlant des membres chassés du comité et qui appuient l'existence du registre des armes à feu tel quel.

Mme Cukier, dont la coalition représente 300 groupes à travers le pays, réfute ces arguments. Selon elle, si le ministre Day veut mieux contrôler l'émission des permis pour les armes à feu afin d'empêcher des gens instables de s'en procurer, comme il l'affirme, il doit recevoir des conseils des experts en prévention de crime, comme les policiers, ou des experts en prévention de suicide.

Elle ajoute que les propriétaires d'armes à feu n'ont aucune expertise dans ces domaines. «Leur perspective est quelque peu déformée par leurs intérêts personnels», dit-elle.